



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 06216

Numéro SIREN : 414 818 930

Nom ou dénomination : S & W ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2017 sous le numéro de dépôt 10777



1701079101

DATE DEPOT : 2017-01-31
NUMERO DE DEPOT : 2017R010777
N° GESTION : 1998B06216
N° SIREN : 414818930
DENOMINATION : S & W ASSOCIES
ADRESSE : 65 rue La Boétie 75008 Paris
DATE D'ACTE : 2016/12/15
TYPE D'ACTE : DECISION DU PRESIDENT
NATURE D'ACTE : NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

DP 15/12/16 (05)

S & W ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 65, rue La Boétie
75008 PARIS
RCS PARIS 414 818 930

981806246

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 15 DECEMBRE 2016**

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
31 JAN. 2017
Sous le N° :
[Signature]

Le quinze décembre deux mille seize,
Madame Maryse LE GOFF, demeurant 8, avenue de la Paix à Montrouge (92120)

agissant en qualité de Président de la société S & W ASSOCIES sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeurs Généraux de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Yannick SOUSSAN
Né à Caen (14) le 13 février 1968 de nationalité française
Demeurant 9, boulevard du Château 92200 Neuilly sur Seine.
Expert-comptable et commissaire aux comptes

Monsieur Nicolas BENZAQUEN
Né à Paris (75012) le 3 décembre 1970, de nationalité française
Demeurant 47, boulevard du Château 92200 Neuilly sur Seine.
Expert-comptable et commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions des statuts, Messieurs SOUSSAN et BENZAQUEN disposeront des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux statuts, Messieurs SOUSSAN et BENZAQUEN auront comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Messieurs SOUSSAN et BENZAQUEN ainsi nommés acceptent les fonctions de Directeur Général et déclarent, en ce qui les concerne, n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher leur nomination et l'exercice de leurs fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les Directeurs Généraux.

Le Président
Maryse LE GOFF
[Signature]
Les Directeurs Généraux
Yannick SOUSSAN
[Signature]

*Bon pour acceptation
des fonctions*

Nicolas BENZAQUEN

[Signature]
*Bon Pour Acceptation
de fonction.*

[Signature]